

En terminant, je propose la motion d'amendement suivante:

Que la motion ne soit pas adoptée maintenant, mais que la teneur en soit déferée au comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion d'amendement?

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, je propose l'ajournement du débat sur la motion d'amendement.

(Sur la motion du sénateur Frith, le débat sur la motion d'amendement est ajourné.)

### L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LE FILM INTITULÉ «THE KID WHO COULDN'T MISS»—MOTION PORTANT EXAMEN ET RAPPORT—AJOURNEMENT DU DÉBAT

**L'honorable Hartland de M. Molson,** suivant avis donné le mardi 17 septembre 1985, propose:

Que le comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les activités de l'Office national du film concernant la production et la distribution du film intitulé: «The Kid Who Couldn't Miss».

—Honorables sénateurs, comme en fait foi le hansard du 7 février 1984 à la page 188, j'ai attiré l'attention du Sénat sur le documentaire intitulé «The Kid Who Couldn't Miss» que l'Office national du film a consacré à Billy Bishop.

A cette époque, j'ai dit combien j'étais en colère de ce que ce film soit diffusé comme un documentaire canadien consacré au major William Avery Bishop, VC, CB, DSO, MC, DFC, notre héros légendaire le plus décoré. Un an et demi s'est écoulé, et je suis toujours en colère. Aujourd'hui, j'ai plus de raison que jamais de vouloir convaincre le Sénat que le film «The Kid Who Couldn't Miss» mérite l'attention de notre comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Je crois savoir qu'il entend en saisir notre sous-comité des affaires des anciens combattants.

Il s'agit essentiellement de savoir s'il y a lieu de refaire le montage de ce film afin qu'il corresponde à la vérité historique sur la vie de Billy Bishop. Le film décrit Bishop comme un menteur et un imposteur qui a reçu la Croix de Victoria sous de faux prétextes. Je dis que jusqu'à preuve du contraire, il faut tenir Billy Bishop pour innocent. Ayant présenté ce film comme un documentaire, l'Office national du film doit prouver ses accusations. Soit dit en passant, le dictionnaire Oxford définit un film documentaire comme représentant des événements et des circonstances réelles, non pas fictives.

L'Office national du film prétend qu'il a la preuve de ce qu'il avance. A l'instar de tous ceux qui voudraient le retrait de ce film, je crois que nous avons suffisamment de preuves pour réduire à néant les accusations portées contre Bishop. Nous démontrerons que tous les renseignements utilisés dans ce film proviennent de gens, pour la plupart des historiens, qui n'ont jamais connu Bishop. Le film répète sans cesse qu'il n'y a pas de preuve que Bishop ait accompli ce qu'il a dit. Je réponds qu'il n'y a pas de preuve non plus qu'il ne l'a pas accompli. La preuve documentaire, qui remonte à près de 70 ans, n'a jamais été contestée. Depuis quand exigeons-nous que l'inculpé fasse la preuve de son innocence? Nous sommes certainement en droit d'exiger une preuve de culpabilité et l'on ne nous en a fourni aucune. Alors, qui dit la vérité?

Devant le tribunal, la crédibilité est l'élément clé de tout procès. Par exemple, si le témoin à la barre est daltonien, il lui serait passablement difficile de convaincre les jurés que le défendeur conduisait très certainement une voiture bleue. Pour arrêter sa décision, tout jury impartial se fie à la crédibilité de ceux qui sont appelés à la barre des témoins pour déterminer la vérité.

Mais pour en venir au fait, je m'abstiendrai—et j'insiste là-dessus—de remettre en question la crédibilité personnelle ou professionnelle du producteur de ce film. Je vais cependant contester la crédibilité des faits qui y sont exposés et comparer ces derniers à ceux que moi-même et beaucoup d'autres avons découverts par suite des efforts que nous avons déployés pour faire retirer ce film du marché.

Au nombre de ces partisans, il faut compter de nombreux distingués parlementaires de différentes allégeances politiques, plusieurs historiens et spécialistes militaires, des membres de la Légion d'honneur, des anciens combattants, et même «l'Intrepide» en personne, soit sir William Stephenson qui a compté à son actif, vers la même époque, 27 victoires en France. Nous avons également l'appui de quatre des contemporains de Bishop; ces gens, maintenant âgés de 90 ans et plus, avaient combattu outre-mer à la même époque.

Je voudrais lire un passage d'une lettre à ce sujet, car je pense que les sénateurs l'apprécieront. Je cite:

J'ai été dans l'infanterie au cours des trois premières années de la Première Guerre mondiale; mais au cours de mes 28 ans dans le R.F.C., la R.A.F. et le Corps d'aviation royal canadien, j'en suis arrivé à connaître de nombreux pilotes qui ont fait du service en France sous les ordres du maréchal de l'air Bishop lors de la période de l'entre-deux-guerres et pendant la dernière grande guerre et qui ont connu personnellement la plupart des commandants qui ont servi en France lors de la Première Guerre. Il s'agit notamment du maréchal de la R.A.F., Lord Trenchard, du maréchal de l'air, Lord Portal, et du maréchal commandant de l'air, Sir Sholto Douglas. Et jamais ces gens ne m'ont fait autre chose que les compliments les plus élogieux au sujet du maréchal de l'air Bishop.

Je voudrais que les honorables sénateurs notent le dernier paragraphe, que voici:

● (1620)

S'il est quelque chose que nous, les pilotes survivants de la Première Guerre mondiale, pouvons faire, n'hésitez surtout pas à nous le demander. Je crains qu'il vous faudra faire vite, car nous avons tous dans les quatre-vingt-dix ans et le temps nous est désormais compté.

J'ai donc plusieurs témoins à la crédibilité incontestée, qui sont disposés à témoigner devant notre comité, et j'ai une tonne de preuves que je vous épargnerai d'entendre ici. Il se trouve au nombre de ces preuves, des lettres d'historiens et d'autres qui ont entrepris des recherches considérables et qui se sont entretenus avec des gens qui connaissent à fond leur matière. L'une de ces personnes est un homme qui a consacré une vingtaine d'années à rechercher les as de l'aviation lors de la Première Guerre mondiale. Il a interviewé plus de 400